

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission plénière

Convocation¹

Mercredi 19 janvier 2022 – 14h00
En visioconférence et hémicycle

Mesures sanitaires

- ❖ La commission se tient en visioconférence.
- ❖ Néanmoins, le président de la commission et la secrétaire administrative étant présents en salle, les députés, les membres du Gouvernement et les personnes auditionnées qui le souhaitent ont la possibilité de participer à la réunion en présentiel.
- ❖ Dans un souci de préserver la qualité du travail parlementaire, les interventions à distance se font caméra allumée dans un lieu intérieur convenant à une telle prise de parole.
- ❖ Les collaborateurs des membres effectifs ou de leurs suppléants/remplaçants et ceux des membres du Gouvernement ne sont pas autorisés en salle et suivent la réunion en visioconférence.
- ❖ Le port du masque est obligatoire, sauf lors des prises de parole.
- ❖ Il est interdit de s'asseoir sur les sièges sur lesquels le pictogramme *ad hoc* a été déposé.

Ordre du jour

1. Auditions en suivi de la *résolution sur les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine en Europe, telle qu'adoptée par le Parlement européen en sa séance plénière du 26 mars 2019*

1.1. Mme Barbara Trachte

- 1.1.1. interpellation de M. Petya Obolensky adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Coordination de la politique du Collège, concernant [la concrétisation des intentions en politiques concrètes dans tous les domaines de la Commission communautaire française concernant le suivi des auditions relatives à la résolution sur les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine en Europe](#)

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Toutefois, eu égard à la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, les mesures ci-avant sont d'actualité.
Le public peut, dès lors, suivre les débats via le lien <https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/> et sur la chaîne YouTube du Parlement <https://www.youtube.com/channel/UC2OV-5QjSD5pRjRciYeedIq>.

- 1.1.2. question orale de Mme Latifa Aït-Baala adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Fonction publique, concernant [la lutte contre les discriminations envers les personnes d'ascendance africaine dans la fonction publique francophone bruxelloise](#)
- et question orale jointe de Mme Nadia El Yousfi adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Fonction publique, concernant [les actions de lutte contre la discrimination à l'embauche dans la fonction publique pour les afrodescendants](#)
- 1.1.3. question orale de Mme Clémentine Barzin adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille, concernant [l'accès des personnes d'ascendance africaine LGBTQI+ aux services d'aide](#)
- 1.1.4. question orale de Mme Clémentine Barzin adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille, concernant [l'approche de la Commission communautaire française dans la lutte contre les mutilations génitales](#)

1.2. Mme Barbara Trachte et M. Rudi Vervoort

- 1.2.1. interpellation de M. Calvin Soiresse Njall adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant [l'enseignement de l'histoire coloniale dans les écoles du secondaire et du supérieur de la Commission communautaire française](#)
- interpellation jointe de M. Petya Obolensky adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement et de la Culture, concernant [le suivi des auditions relatives à la résolution sur les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine en Europe en matière d'enseignement et de culture](#)
- et interpellation jointe de M. Pierre Kompany adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Coordination de la politique du Collège, et à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant [le suivi de la résolution sur les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine en Europe, telle qu'adoptée par le Parlement européen en sa séance plénière du 26 mars 2019](#)
- 1.2.2. interpellation de Mme Nicole Nketo Bomele adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, de la Fonction publique et de la Famille, et à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Culture et de l'Enseignement, concernant [les auditions – droits des personnes d'ascendance africaine en Europe \(COCOF\)](#)

1.3. Mme Barbara Trachte et M. Alain Maron

- 1.3.1. question orale de Mme Leila Agic adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant [la santé sexuelle des femmes afrodescendantes](#)

1.4. M. Rudi Vervoort

- 1.4.1. question orale de M. Pierre-Yves Lux adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement et de la Culture, concernant [le soutien aux initiatives artistiques et culturelles en matière de décolonisation et de droits des personnes d'ascendance africaine](#)

1.5. M. Rudi Vervoort, M. Bernard Clerfayt et Mme Nawal Ben Hamou

- 1.5.1. question orale de Mme Clémentine Barzin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, M. Bernard Clerfayt, ministre en charge de la Formation professionnelle, et Mme Nawal Ben Hamou, ministre en charge de la Cohésion sociale, concernant [l'avenir de l'enseignement, l'emploi et l'entrepreneuriat des personnes d'ascendance africaine](#)

1.6. M. Bernard Clerfayt

- 1.6.1. question orale de M. Calvin Soiresse Njall adressée à M. Bernard Clerfayt, ministre en charge des Relations internationales, concernant [les collaborations et échanges internationaux dans le cadre du travail sur l'histoire de la colonisation](#)
- 1.6.2. question orale de M. Petya Obolensky adressée à M. Bernard Clerfayt, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant [le suivi des auditions relatives à la résolution sur les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine en Europe en matière de formation professionnelle](#)

1.7. M. Alain Maron

- 1.7.1. question orale de Mme Latifa Aït-Baala adressée à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant [la lutte contre le racisme et les discriminations dans le secteur ambulatoire](#)

1.8. Mme Nawal Ben Hamou

- 1.8.1. question orale de M. Calvin Soiresse Njall adressée à Mme Nawal Ben Hamou, ministre en charge des Infrastructures sportives, concernant [la lutte contre le racisme, les stéréotypes, préjugés touchant les personnes d'ascendance africaine dans le sport](#)
- 1.8.2. question orale de Mme Farida Tahar adressée à Mme Nawal Ben Hamou, ministre en charge de la Cohésion sociale, concernant [les mesures politiques en matière de cohésion sociale et d'accès aux droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine](#)
- 1.8.3. question orale de M. Bertin Mampaka Mankamba adressée à Mme Nawal Ben Hamou, ministre en charge du Sport, concernant [le rapport sur les droits des afrodescendants](#)

2. Divers

**Composition de la commission des Affaires générales et résiduelles,
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives**

Présidence : Mme Magali Plovie

Vice-présidences : M. Hasan Koyuncu et Mme Aurélie Czekalski

Membres effectifs :

PS : Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu

Ecolo : M. Pierre-Yves Lux, Mme Magali Plovie, Mme Farida Tahar

MR : Mme Aurélie Czekalski, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI : M. Emmanuel De Bock, M. Jonathan de Patoul

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Petya Obolensky

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, M. Marc-Jean Ghysels, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli

Ecolo : Mme Ingrid Parmentier, Mme Isabelle Pauthier, M. Tristan Roberti, N.

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Viviane Teitelbaum, M. David Weytsman

DéFI : M. Marc Loewenstein, M. Christophe Magdalijs, M. Michael Vossaert

PTB : M. Youssef Handichi, Mme Stéphanie Koplowicz, M. Luc Vancauwenberge

**Composition de la commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle, des Personnes handicapées,
du Transport scolaire, des Crèches, de la Culture et du Tourisme**

Présidence : M. Mohamed Ouriaghli

Vice-présidences : M. Sadik Köksal et Mme Stéphanie Koplowicz

Membres effectifs :

PS : Mme Isabelle Emmery, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli

Ecolo : M. Ahmed Mouhssin, M. Kalvin Soiresse Njall, M. Hicham Talhi

MR : Mme Clémentine Barzin, M. David Leisterh

DéFI : M. Sadik Köksal, Mme Joëlle Maison

PTB : Mme Elisa Groppi, Mme Stéphanie Koplowicz

Membres suppléants :

PS : M. Martin Casier, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Sevet Temiz

Ecolo : M. Pierre-Yves Lux, M. Matteo Segers, Mme Farida Tahar, N.

MR : Mme Latifa Aït-Baala, Mme Alexia Bertrand, Mme Françoise Schepmans

DéFI : Mme Nicole Nketo Bomele, M. Marc Loewenstein, M. Michael Vossaert

PTB : M. Youssef Handichi, M. Petya Obolensky, M. Luc Vancauwenberge

Composition de la commission des Affaires sociales, de la Famille et de la Santé

Présidence : M. David Weytsman

Vice-présidences : Mme Farida Tahar et M. Ibrahim Donmez

Membres effectifs :

PS : Mme Leila Agic, M. Ibrahim Donmez, Mme Fadila Laanan

Ecolo : Mme Zoé Genot, M. Ahmed Mouhssin, Mme Farida Tahar

MR : Mme Latifa Aït-Baala, M. David Weytsman

DéFI : Mme Nicole Nketo Bomele, M. Michael Vossaert

PTB : M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Stéphanie Koplowicz

Membres suppléants :

PS : Mme Nadia El Yousfi, Mme Isabelle Emmery, M. Jamal Ikazban, M. Julien Uyttendaele

Ecolo : Mme Margaux De Ré, Mme Marie Lecocq, M. Hicham Talhi, N.

MR : Mme Dominique Dufourny, M. David Leisterh, Mme Viviane Teitelbaum

DéFI : Mme Ariane de Lobkowicz-d'Ursel, M. Sadik Köksal, M. Christophe Magdalijs

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Youssef Handichi, M. Luc Vancauwenberge

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».